

## Rapport de la commission « Finances et Administration » sur les comptes 2022

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 5 avril 2023, la commission Finances et Administration a examiné les comptes 2022, présentés par le Conseiller administratif en charge Monsieur Gilbert Vonlanthen, le Chef du Département des finances, Monsieur Yves Duchosal et le Secrétaire général, Monsieur François Stocco.

Les comptes 2022 se soldent par un résultat positif de CHF 1'790'570.-. Pour rappel le budget prévoyait un résultat négatif de CHF 2'155'000.-, l'écart est donc de CHF 3'945'570.-. Cet écart atypique provient essentiellement de recettes supplémentaires, principalement des impôts sur les personnes physiques dû à un correctif des années antérieures, une augmentation de l'impôt à la source ainsi que des impôts des personnes morales et de péréquation.

Une présentation des comptes est faite par Monsieur Yves Duchosal.

### **Charges**

Il est à relever que les charges d'exploitation sont maîtrisées, écart de CHF 124'531.- par rapport au budget, soit 0,3%.

Principales augmentations :

Les charges du personnel en hausse de CHF 293'961.- dues à des engagements pour remplacement de congé maladie ou maternité sont compensées par les remboursements des assurances.

Un ajustement des provisions fiscales et graviéristes augmentée de CHF 1'465'038.-, l'aménagement de nouveaux locaux pour les services financiers pour un montant de CHF 74'524.- et l'augmentation du coût des consommables pour un montant de CHF 44'018.-.

Economies :

Economie sur le poste prestations de service d'un montant de CHF 278'873.-, l'acquisition de pavillons scolaires en lieu et place d'une location pour un montant de CHF 33'926.-.

Les investissements non réalisés représentent une diminution des amortissements de CHF 1'318'669.-

Les charges de transfert représentant 20% des charges totales, sont augmentées de CHF 46'046.-, chiffres donnés par administration cantonale.

### **Revenus**

Les revenus fiscaux sont augmentés de CHF 3'280'991.-, correctif des années précédents et augmentation des impôts directs.

Au niveau des taxes, augmentation de CHF 530'342.-, due principalement à une augmentation de documents délivrés par l'état civil, augmentation des écolages, taxes pour prestations de services, recette sur ventes et remboursements des assurances.

### **Charges et revenus financiers**

Il est à noter qu'il n'y a pas eu de nouvel emprunt en 2022 d'où une charge financière de diminuée de CHF 36'814.-.

Une plus-value sur le titre BCGe ainsi qu'une réévaluation du patrimoine financiers augmentent les revenus financiers de CHF 298'780.-

### **Investissements**

Le budget des investissements 2022 par rapport au budget 2021 a été diminué de 35%. Le montant budgétisé s'élevait à CHF 14'296'538.- net pour une dépense d'investissement réalisée de CHF 4'799'782.- net.

Malgré cet écart il est à noter que le taux de réalisation des investissements se monte à 34% en 2022 alors qu'en 2021 ce taux était de 13%.

### **Autofinancement, liquidités et dette publique**

L'autofinancement est passé de CHF 3'998'678.- en 2021 à CHF 6'929'717.- en 2022, soit une augmentation de CHF 2'931'039.

Les investissements nets sont augmentés de CHF 2'027'079 par rapport à 2021 pour arriver à CHF 4'799'782.-.

Les liquidités au 31 décembre 2022 se montent à CHF 6'746'887.- et la dette publique en très légère diminution à CHF 9'600'000.-, niveau le plus bas depuis plus de 35 ans.

La présentation étant claire, complète et très explicite, les commissaires remercient les services financiers de leur travail et renoncent à l'étude des comptes ligne par ligne.

Après lecture de la délibération les commissaires passent au vote et vous recommandent par

**8 pour (8 membres présents)**

D'accepter les comptes annuels 2022 ainsi que les crédits complémentaires, tels que présentés.  
Total des charges CHF 38'409'710.-, total des revenus CHF 40'200'280.- pour un résultat opérationnel bénéficiaire de CHF 1'790'570.- un résultat extraordinaire de CHF 0.-

La rapportrice :  
Sandra Marconi

Bernex, le 7 avril 2023